

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers »

Option : « Dessinateur »

Le dessinateur est généralement rattaché aux services techniques ou à un service spécialisé (bâtiment, espaces verts et paysage, infrastructure) d'une structure communale, intercommunale, d'un conseil général ou régional ou d'un office public HLM.

Il conçoit et réalise, à l'aide d'outils informatiques, soit dans le cadre de bâtiments neufs ou en réhabilitation, soit dans le cadre d'infrastructures et voirie, des plans sous forme d'avant-projet ou documents graphiques d'études préalables, ou des plans d'exécution.

Il travaille au sein d'une équipe sous la contrainte de délais. Il est le garant de la bonne interprétation graphique des orientations techniques d'un projet et de la fiabilité des informations. Il peut être amené à travailler en extérieur.

Activités principales

➤ ***Élaborer et modifier des documents graphiques aux différents stades d'un projet***

- élaborer des esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades d'un projet
- établir des plans d'exécution détaillés
- mettre en œuvre les normes et techniques du dessin, les normes techniques et conventions de représentation propres à chaque type de réseau ou d'ouvrage
- traduire les esquisses en volumétrie et en colorimétrie
- intégrer dans ses analyses les problématiques des différents services spécialisés
- informer les différents responsables des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- utilisation de plans à toutes les échelles, normes, documents techniques unifiés (DTU) et conventions graphiques propres à chaque type de domaine technique (bâtiment, infrastructures et réseaux, paysage ...)
- participer à des réunions de chantier
- assurer la mise à jour d'un projet lors de modifications

➤ ***Evaluation quantitative et prévisionnelle de projets***

- se documenter sur les techniques propres à chaque type de réseau et d'ouvrages de génie civil
- calculer des cubatures, effectuer des avant-métrés et métrés
- prendre en compte dans les projets le contenu des documents d'urbanisme
- planifier la réalisation des documents

➤ ***Gestion des matériels, logiciels et supports d'information***

- exploiter les informations disponibles dans les différentes couches (topographie, hydrologie, occupation du sol...) d'un document issu d'un système d'information géographique (SIG)
- réaliser le traitement des documents cadastraux numérisés.
- mettre en œuvre un ou des logiciels de CAO/DAO/PAO

Compétences professionnelles

- connaître les techniques traditionnelles de dessin (croquis, schémas), les techniques de conception (CAO) et de dessin (DAO) assistées par ordinateur,
 - calculer une longueur, un périmètre, une surface, un volume, une échelle,
 - savoir prendre des métrés,
 - savoir lire et interpréter un plan;
 - comprendre et prendre en compte dans les projets le contenu des documents d'urbanisme,
 - avoir des notions de base sur les SIG, en urbanisme, en topographie,
 - notions en technologie de la construction, terrassement, réalisation d'ouvrages VRD, résistance des matériaux et conception paysagère,
 - notions d'avant-métré, de métré et de calcul des coûts des ouvrages
 - participer au chiffrage d'une étude
 - connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité
-
- savoir rendre compte, être réactif : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels
 - savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin
 - savoir travailler en équipe
 - être autonome et faire preuve de disponibilité.